



Téléphone 021/351 36 30
Télécopie 021/351 36 31
CCP 65-90'000-6
Courriel verts@verts-vd.ch
www.verts-vd.ch

Place de la Palud 7 / 1003 Lausanne

Aux membres des Verts vaudois

Lausanne, le 19 février 2012

Invitation à l'Assemblée générale extraordinaire des Verts vaudois
Mercredi 27 mars 2013, à 19h30 (accueil dès 19h00)
au Buffet de la gare de Lausanne (salle des Vignerons)

A l'ordre du jour sous la présidence de Laurent Rebeaud

19h30 1. Adoption de l'ordre du jour de cette AG ainsi que du procès verbal* de l'AG extraordinaire du 31 octobre 2012

19h35 2. Discussion et adoption de la « Feuille de route pour l'avenir des Verts vaudois »

Voir l'annexe quant au déroulement de la discussion en AG

(Le document de 17 pages est envoyé par email à tous les membres et par courrier à celles et ceux n'ayant pas d'adresse email. Il peut néanmoins être envoyé sous forme papier sur simple demande à celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu sous cette forme mais le souhaiteraient).

22h30 3. Divers

France Manghardt, secrétaire générale

Important :

- Seuls les membres ayant payé leur cotisation auprès de leur section auront le droit de vote. Merci de vous présenter à l'avance devant les portes, munis de votre carton de vote.

- Les divers doivent parvenir avant le 26 mars au soir à france.manghardt@verts-vd.ch ou au 021/351 36 30. Ceux-ci ne doivent pas dépasser 5 minutes.

* Les procès verbaux sont téléchargeables sur le site Internet des Verts vaudois, sous www.verts-vd.ch/fr/organisation/assemblee-generale/index.html

./.

Déroulement de la discussion sur la « Feuille de route pour l'avenir des Verts vaudois »

Contexte

Suite aux derniers reculs électoraux des Verts, le Bureau des Verts vaudois a lancé, dès le mois de mars 2012, une large réflexion sur les leçons à tirer de ces dernières échéances qu'il a décidé de prendre comme une occasion de réaffirmation de nos valeurs, de notre identité et comme opportunité de faire un bilan et de dresser des axes d'action pour le futur.

Ce projet, annoncé lors de l'assemblée générale des Verts vaudois du 23 mai 2012, a été conduit par le Bureau (dans ses deux compositions successives depuis mars 2012), en collaboration avec le chef de groupe des député-e-s Verts, Vassilis Venizelos. Il s'est également adjoint l'avis de figures historiques du Mouvement (à savoir, notamment, notre ancien conseiller d'Etat Philippe Biler et notre ancienne conseillère nationale Anne-Catherine Menétrey-Savary et notre actuel conseiller aux Etats Luc Recordon), ainsi que d'autres personnes-clé comme la coprésidente des Verts suisses, Adèle Thorens Goumaz. Les sections ont également été invitées à répondre à un questionnaire transmis par leurs président-e-s. Enfin, le 14 février 2013, le texte a été soumis aux membres du Comité des Verts vaudois pour des remarques et amendements.

C'est le texte issu de tout ce processus qui est soumis à l'assemblée générale le 27 mars prochain.

Public-cible du papier

Ce texte est avant tout destiné à un usage interne, aux diverses instances du Mouvement qui participeront à sa mise en œuvre dans l'optique des prochaines échéances électorales, ainsi qu'à plus long terme. Il ne s'agit pas d'un programme mais d'un document visant à orienter l'action et à réaffirmer les contours de l'identité verte en ce début de XXIème siècle.

Procédure proposée en AG

Le texte faisant 17 pages et ayant déjà fait l'objet d'amendements et d'un travail de détails en Comité, il est proposé, pour que la discussion soit gérable en assemblée générale, de procéder comme cela se passe au Parlement vaudois pour le « Programme de législature » du Conseil d'Etat.

A savoir :

- vote sur la procédure proposée
- un débat d'entrée en matière, sur l'existence même du document et son utilité pour les années à venir
- un débat sur le texte proposé, chapitre par chapitre, au cours duquel le Bureau prendra note des remarques émises,
- Un vote final

Ainsi, bien que cette procédure ait été présentée, affinée et avalisée par le Comité du 14 février dernier, elle fera néanmoins l'objet d'un vote en début d'assemblée. Tout-e membre qui souhaiterait une procédure différente est prié-e de le faire savoir à l'avance au Bureau, via france.manghardt@verts-vd.ch